



LA GOULOTTE

PK153,800

PK154,000

PK154,700

PK154,500

NGF Normal

	Pointe Kilométriques	1965
Limite de Commune Amont	153,800	41,85
	154,000	41,85
	154,500	41,80
Limite de Commune Aval	154,700	41,58

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

Service de la Navigation de la Seine et Marne

Arrondissement Seine Amont

Subdivision de Meaux

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Barrage de Meaux - BP 176 - 77108 Meaux cedex - Téléphone (1) 64.33.57.15 - Télécopie (1) 64.33.57.16

COMMUNE DE St Thibault des Vignes

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
du departement de Seine et Marne

- Legende
- ZONE A : Zone de grand ecoulement des crues
 - ZONE B : Zone d'Expansion des Crues
 - Limite de Commune

Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique.
Pour obtenir le NGF normal, rajouter 36cm
PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/2000